

Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990

Citizen Mobilization and the Emergence of a Public Space in Niger since 1990

Mamoudou Gazibo

Volume 39, numéro 2, automne 2007

Sociétés africaines en mutation : entre individualisme et communautarisme
Mutating African Societies: Between Individualism and Communitarism

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019082ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/019082ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gazibo, M. (2007). Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990. *Sociologie et sociétés*, 39(2), 19–37.
<https://doi.org/10.7202/019082ar>

Résumé de l'article

Pendant les trois premières décennies qui ont suivi les indépendances des années 1960, la généralisation des autoritarismes en Afrique a eu pour conséquences un retrait de la société et une fermeture de l'espace public. Mais depuis le début des années 1990, de profondes et rapides innovations se produisent sur le continent, remettant en cause la prééminence de l'État. Dans cette étude de cas portant sur l'expérience nigérienne, il s'agit d'exposer la dynamique d'individualisation et de structuration associative. Tout en reconnaissant les limites de cette dynamique mises au jour notamment par les travaux d'anthropologie politique dans les sphères locales, on peut penser qu'elle contribue à la construction d'un espace public au sens institutionnel, en disputant à l'État et aux autorités le monopole de la politique et en reconfigurant les rapports entre État et société.



Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990

MAMOUDOU GAZIBO

Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Courriel : mamoudou.gazibo@umontreal.ca

DANS LES ANNÉES 1980, l'âge d'or des autoritarismes sur le continent africain, la science politique africaniste s'était intéressée à la politique par le bas afin de montrer comment, même dans ces sociétés fermées, des formes non conventionnelles de participation prenaient place pour contester les pouvoirs, les tourner en dérision et en rire (Coulon *et al.*, 1981 ; Toulabor, 1981). Pourtant, traiter de l'individualisation dans les sociétés africaines suppose aujourd'hui encore de s'écarter quelque peu du courant dominant en science politique africaniste : l'intérêt pour l'étude de l'individu, de la société civile ou encore des groupes d'intérêt paraît peu légitime, la domination des études culturelles ayant consolidé l'idée selon laquelle l'Afrique s'oppose à l'Occident en raison précisément de son communautarisme ; ensuite, de fait, la domination de la vie politique africaine par des régimes autoritaires — militaires, de parti unique ou de pouvoir personnel — au cours des trois premières décennies suivant la vague des indépendances des années 1960 a relégué au second plan l'idée de citoyenneté, d'individu ou de société civile (O'Donnell et Schmitter, 1986). Conséquemment, les études sur la politique africaine — parallèles aux études culturelles sur l'Afrique —, se sont longtemps limitées aux structures formelles, notamment l'État et les régimes politiques dont on voulait comprendre les dysfonctionnements (Gazibo, 2001 ; Médard, 1991), puisqu'ils

étaient considérés comme des corps étrangers transplantés et pervers par les logiques africaines (Badie, 1992).

Cependant, les sociétés africaines connaissent des mutations politiques rapides depuis presque deux décennies, tandis que durent les mouvements de revendication démocratique. Ces transformations empiriques provoquent aussi une véritable révolution épistémologique, remettant en cause les prémisses qui ont fondé les études africaines jusqu'à la fin des années 1980. En particulier, l'individu, les associations et les groupes — que l'on disait spécifiques à l'Occident et que Tocqueville considérait comme les chiens de garde de la démocratie américaine (1986) — sont au cœur de ces transformations et ne peuvent plus être ignorés.

C'est ce retour des individus et des groupes qui nous intéresse par l'observation du cas nigérien. Il s'agit d'exposer la dynamique d'individualisation et de structuration associative en vue de soutenir l'hypothèse selon laquelle les acteurs qui y participent disputent à l'État et aux gouvernants le monopole de la politique. Ce faisant, ils participent à la reconfiguration des rapports entre État et société, voire à la construction d'un espace public, appréhendé ici au sens de lieu de délibération publique et de contestation du monopole longtemps détenu par les gouvernants sur la chose publique. Cette hypothèse n'implique nullement l'existence d'une démocratie consolidée, de pratiques citoyennes généralisées. En un mot, nous avançons l'hypothèse d'un processus en cours et non d'une démarche aboutie, hypothèse qui repose sur l'observation des arènes nationales et urbaines.

Pour ce faire, trois sites considérés dans le contexte général de démocratisation en cours depuis les années 1990 sont étudiés : l'arène institutionnelle, pour comprendre la contribution des mobilisations citoyennes à la refondation politique et à son animation par la structuration de leur participation à la vie démocratique ; l'arène des *policies* et de la gouvernance, notamment lors de la famine de 2005, pour montrer comment les citoyens contribuent par la mobilisation à redéfinir la responsabilité politique des gouvernants et les oblige à rendre des comptes ; et, enfin, les récentes questions sécuritaires, pour montrer comment individus et société civile s'approprient les problèmes nationaux — en l'occurrence, la rébellion touarègue dans un contexte de contentieux avec la France concernant l'exploitation de l'uranium — et infléchissent la ligne de conduite des dirigeants.

SUR L'ESPACE PUBLIC ET LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

L'émergence des mouvements de revendication démocratique depuis la fin des années 1980, l'autorisation du multipartisme et de la création d'associations de toutes sortes, ainsi que l'expansion des mécanismes de participation et de compétition politiques ont favorisé l'étude de versants de la politique que les autoritarismes avaient étouffés, en particulier la question de l'émergence d'une société civile et de la création d'un espace public dont elle est un moteur. Il s'agit là d'une question complexe pour deux raisons : non seulement il n'y a pas de définition consensuelle de l'espace public ni de la société civile, mais leur existence même est fortement contestée dans le contexte afri-

cain. Concernant la société civile, on la dit inexistante (Akindes, 1996; Chabal et Daloz, 1999), car lorsque des organisations qui s'en réclament existent, elles ne sont pas indépendantes de l'État, des partis ou de la politique. Quant à l'espace public, de nombreux auteurs montrent la difficulté de son émergence dans des contextes où règnent les luttes factionnelles, où les ressources publiques sont captées par une petite élite et où les espaces de délibération sont plus formels que réels.

Dans le cas particulier du Niger, de nombreux auteurs ont mis en exergue ces limites pour douter sinon de l'existence d'un espace public (Olivier de Sardan, 1994; Olivier de Sardan et Dagobi, 2001), du moins de la pérennité des dynamiques citoyennes engagées dans les années 1990 (Tidjani Alou, 2000a; Tidjani Alou, 2000b). Ces travaux sont produits par des anthropologues utilisant une démarche ethnographique qui les conduit à s'intéresser à des arènes locales et à des objets de proximité¹. Ils partent généralement d'une critique de la conception habermassienne qu'ils pensent trop idiosyncratique pour rendre compte des cas africains. Habermas (1978) montre en effet comment dans l'Europe du XVIII^e siècle les individus ont progressivement investi la sphère publique contrôlée par l'État et lui en ont disputé le monopole. Mais ce processus ne concerne pas seulement les individus et Habermas montre comment, grâce à la publicité offerte par les médias, discussions, débats et critiques ont été diffusés, affermissant l'émergence et l'institutionnalisation de cet espace public.

Nous nous appuyons ici sur cette conceptualisation par l'observation d'acteurs individuels et collectifs, comme les syndicats, les associations, les médias et la presse. Tout en reconnaissant la pertinence d'une perspective anthropologique, nous nous en démarquons, l'espace public n'étant pas vu ici comme une donnée préalable à la démocratisation, mais comme un processus complexe, multidimensionnel et multisectoriel, dont la construction peut varier d'une arène à une autre au sein d'un même pays. Comme le relève Tarik Dahou (2005: 338), « il est certes difficile de vérifier l'idéal de l'espace public habermassien dans les contextes politiques africains », car la conception habermassienne « suppose la participation égalitaire à la délibération, présupposé rarement vérifié en milieu rural africain où le débat politique tend davantage à être clos ». Milieu rural dans lequel il existe néanmoins selon Dahou, et quoi qu'en disent certains critiques, « diverses formes de délibérations visibles et relativement ouvertes ». L'étude des élections et du pouvoir local lui semble offrir une problématisation féconde de l'espace public (2005: 340).

C'est cette avenue que nous prenons ici pour rendre compte d'études de terrain sur les élections et commissions électorales tenues entre 2001 et 2006, ainsi que sur les mobilisations politiques et citoyennes autour de la famine de 2005. L'hypothèse de la formation d'un espace public s'est imposée à nous lors d'un séjour de trois mois au Niger à l'été 2007, au plus fort des premières attaques perpétrées par le Mouvement des

1. Voir Olivier de Sardan, 1999 et Komlavi Hahonou, 2006 sur les projets de développement au village ou les chefferies traditionnelles; Tidjani Alou, 2000a et 2000b sur l'association Timidria qui lutte contre les pratiques d'esclavage.

Nigériens pour la Justice (MNJ). Témoin des mobilisations dites citoyennes en cours, nous avons eu l'occasion d'assister aux marches organisées contre le MNJ, de discuter avec les manifestants, d'observer au quotidien les prises de position de ces militants sur les politiques adoptées par les autorités, de les voir en conclave pour consultation au plus haut niveau de l'État avec le président de la République et son premier ministre. Mettre ces dynamiques en relation avec les mobilisations observées lors d'enquêtes précédentes peut montrer qu'on a là un phénomène structuré, semblant s'installer dans la durée et qualitativement différent de ce qui se passait avant les années 1990. Les mobilisations de ce genre étaient alors pratiquement impossibles ou clandestines, comme le montrent les travaux sur la politique par le bas et la dérision politique des années 1980 (Bayart, 1991 ; Toulabor, 1991). Elles sont aujourd'hui ouvertes, récurrentes, souvent opposées aux politiques des gouvernants qui ne peuvent plus toujours les contrôler ou les ignorer. Si on ne peut en tirer de conclusions définitives sur l'État, la démocratisation et les rapports entre État et société, on ne peut nier qu'il existe aujourd'hui de nombreux espaces de délibération et un effritement du monopole politique jadis exercé par l'État, en Afrique en général (Bratton et Van de Walle, 1997) et au Niger en particulier.

L'ARÈNE INSTITUTIONNELLE : MOBILISATION POPULAIRE ET RÉINVENTION DE L'ORDRE POLITIQUE

Le premier site d'observation de cet investissement de la sphère politique par les individus et les groupes sociaux a trait aux actions qui restructurent l'arène publique (Chazan *et al.*, 1999) et favorisent l'ouverture et la régulation d'un espace public au début des années 1990. L'engagement des individus et des groupes s'effectue en trois temps : l'ouverture démocratique, l'investissement dans les structures de participation, notamment les partis politiques et, enfin, la mobilisation en vue de créer les conditions d'un jeu politique transparent, particulièrement à l'occasion des joutes électorales.

Mobilisations populaires et revendications démocratiques

Dans la quasi-totalité des pays africains, y compris le Niger, les années 1990 sont marquées de soubresauts politiques importants avec la montée de mobilisations populaires en faveur de la démocratisation. Jusqu'au début des années 1990, les régimes pluralistes étaient rares, limités au Sénégal, à la Gambie, à l'Île Maurice et au Botswana, tout comme étaient rares les pays ayant connu une alternance au pouvoir à la suite d'une élection, à l'instar de l'Île Maurice. Cependant, à partir de 1989, ce tableau change radicalement. Certes, de nombreuses « fenêtres d'opportunité » expliquent l'affaiblissement des régimes autoritaires (Mc Adam *et al.*, 1996 ; Gazibo, 2006 : 164), comme la crise économique et les programmes d'ajustement structurel des années 1980 ou la disparition de la confrontation bipolaire qui assurait en partie leur survie (Young, 1999 : 15). Ce sont toutefois les mobilisations populaires — notamment de la jeunesse

et des travailleurs urbains —, qui sont véritablement à la base du renversement de l'ordre autoritaire. C'est cette « transition par le bas », selon plusieurs auteurs, qui fait la spécificité des processus de démocratisation en Afrique (Bratton et Van de Walle, 1997) par rapport à ceux de l'Europe du Sud et de l'Amérique latine, où les démocratisations résultent d'arrangements entre élites politiques dans une « transition par le haut » (O'Donnell et Schmitter, 1986: 15-17).

Les modalités de la mobilisation et les acteurs engagés dans ce qu'on nomme les transitions africaines peuvent varier selon la structure sociale des pays, mais les dynamiques présentent quelques points communs: urbaines, elles mettent en scène et des acteurs individuels et des groupes organisés. Elles se distinguent des politiques par le bas, étudiées dans les années 1980, généralement clandestines et diffuses par la confrontation avec les pouvoirs en place et le caractère ouvert des revendications.

Au Niger, ce sont d'abord les étudiants, puis les fonctionnaires de l'État qui mènent la contestation à partir de la fin de l'année 1989, après plusieurs années d'austérité budgétaire. Les premières mesures d'auto-ajustement de 1982 et la mise en œuvre d'un premier plan d'ajustement structurel en 1985 conduisent à un retrait brutal de l'État. Ainsi, selon la Banque mondiale (1996: 26), « la réduction des dépenses publiques a beaucoup nui à la prestation des services sociaux, surtout en milieu rural, et il est probable que la détérioration des services qui s'en est suivie dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'infrastructure et de l'agriculture a fait baisser les niveaux de vie ».

C'est dans ce contexte de crise et de politiques d'ajustement que sont organisées les premières mobilisations, orientées au départ vers la satisfaction de revendications sociales. Le groupe des étudiants constitue alors le fer de lance des mobilisations (Gazibo, 1998), l'Union des scolaires nigériens étant le premier mouvement associatif à protester ouvertement à partir de 1989. Mais dès 1990, la revendication devient politique et multisectorielle, surtout après la tuerie du 9 février 1990, lorsque la police tire sur les étudiants qui manifestent. À partir de cet événement causant trois morts, de puissantes organisations, comme le Syndicat national des enseignants du Niger (SNEN), le Syndicat national des enseignants et chercheurs du supérieur (SNECS) et l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN, un conglomérat de plusieurs syndicats sectoriels), se joignent à la mobilisation pour l'instauration du multipartisme et l'organisation d'une conférence nationale afin de redéfinir l'ordre politique. Cette situation quasi insurrectionnelle se traduit en novembre 1990 par une grève générale de cinq jours et la menace du lancement d'une grève illimitée. C'est essentiellement cette mobilisation qui pousse le président Ali Saibou à accepter l'instauration du multipartisme le 15 novembre 1990 et la tenue d'une conférence nationale regroupant l'ensemble des « forces vives » du pays sur le modèle de celle du Bénin.

La scène politique et sociale du pays se diversifie alors considérablement avec la création de partis politiques en vue de la préparation de la conférence nationale. Celle-ci se tient du 29 juillet au 3 novembre 1991. Pour la première fois, 1 400 délégués représentant les principales forces sociales et politiques du pays se réunissent pour poser les bases d'un nouvel ordre politique. Parmi les « forces vives de la nation », selon

l'expression consacrée, figurent des représentants des scolaires et des fonctionnaires, bien entendu, mais aussi du monde rural, des partis politiques nouvellement créés, de l'armée... Ce sont ces 1 400 délégués, dont 100 étudiants, 100 syndicalistes et 64 représentants du monde rural, qui déclarent la souveraineté de la conférence, puis élisent un gouvernement de transition conduisant le pays aux premières élections de 1993.

Ce processus n'est pas seulement une affaire de groupes, car il apparaît aussi des leaders politiques et associatifs qui, pour certains, continuent d'influencer la vie publique bien après cette période d'ouverture. On pourrait faire le portrait de ces acteurs, comme Mahamane Ousmane, passé du statut de fonctionnaire à celui de leader d'un nouveau parti, puis de chef d'État de 1993 à 1996 et de président de l'Assemblée nationale depuis 1999; de Mahamadou Issoufou, devenu premier ministre, président de l'Assemblée nationale et plusieurs fois candidat à la présidence de la République; de Moussa Tchangari, ancien activiste étudiant, fondateur de l'hebdomadaire *Alternative* et figure africaine de l'altermondialisme; de Ibrahim Mayaki, leader du SNEN, coopté ensuite dans les organisations internationales.

Cette émergence d'acteurs et de mouvements politiques et sociaux ne se limite cependant pas à la refondation de l'arène institutionnelle, comme l'attestent aussi les actions de gens ordinaires et leur engagement en faveur de l'institutionnalisation de ce nouvel ordre politique.

Les tentatives d'institutionnalisation de l'espace pluraliste

Le retour des individus et des groupes dans la politique ne se résume donc pas au processus d'innovation démocratique. Il s'observe aussi dans la mobilisation post-réforme, ceci laissant présager qu'il ne s'agit pas d'un phénomène passager et que par cette émergence des individus et des groupes, le nouvel ordre pluraliste repose sur des bases peut-être durables. En effet, même si les analystes de la démocratisation ne partagent pas les mêmes indicateurs (Beetham, 1994; Ducatenzeiler et Ethier, 2001), il est généralement admis que pour durer, un système pluraliste doit s'institutionnaliser et se légitimer (Bratton et Van de Walle, 1997). L'institutionnalisation passe par l'existence de structures, de règles et de procédures qui canalisent les comportements des acteurs alors que la légitimation suppose l'attachement intrinsèque des acteurs au système indépendamment de ses retombées. Comment l'émergence des individus et des groupes contribue-t-elle à ces deux processus au Niger? Répondre à cette question est difficile puisque ces processus sont longs et requièrent d'observer de nombreuses arènes et de nombreux acteurs. En plus, ils ne progressent pas au même rythme dans la société, comme l'ont montré les travaux cités plus haut sur les espaces ruraux. Nous choisissons ici d'insister sur l'arène partisane, terrain possible du processus d'institutionnalisation, pour esquisser les signes de cristallisation du (et d'attachement au) système pluraliste.

La participation des individus à l'institutionnalisation de l'ordre pluraliste s'observe d'abord pas *l'engagement partisan*. Nous avons déjà montré que l'existence d'un attachement partisan est perceptible au moins de deux façons (Gazibo, 2003). D'une part,

on le voit à travers la persistance des « partis tribunitiens », ces petits partis qui n'ont aucune chance de gagner les élections, mais qui subsistent au temps parce qu'ils permettent à des franges minoritaires de la société de s'exprimer. D'autre part, on le voit entre 1996 et 1999 lorsque les partis, même récents, persistent malgré les tentatives de reprise en main du régime Baré. Certes, quelques leaders font défection, mais après la disparition de Baré, le maigre score réalisé par le parti qui se réclame de lui montre l'étroitesse de la base électorale des transfuges. D'ailleurs, à l'occasion des campagnes de protestation contre le régime, appelées Journées d'initiative démocratique (JID), ce sont souvent les militants ordinaires du Front pour la restauration et la défense de la démocratie (FRDD) qui mettent en garde les leaders de leurs partis respectifs contre toute tentation de conclure la moindre entente avec le régime issu d'élections frauduleuses. Ceci contredit l'idée répandue selon laquelle la survie des partis d'opposition africains est difficile en raison de l'absence d'un sentiment partisan fort et de la tendance des acteurs à toujours s'allier aux détenteurs du pouvoir.

C'est ensuite *l'attachement au système pluraliste* qui atteste du retour des acteurs individuels et sociaux sur la scène politique. Le système pluraliste mis en place après les mobilisations des années 1990 se voit légitimé. Les enquêtes d'opinion effectuées dans le cadre de l'afrobaromètre² ont déjà mis en évidence dans plusieurs pays un « universalisme surprenant » (Bratton et Mattes, 2001). Non seulement les Africains savent ce qu'est la démocratie, mais ils la voient d'abord en termes procéduraux, contrairement à l'idée répandue selon laquelle les Africains s'intéressent à l'efficacité du régime et non à sa nature. On ne dispose pas de telles enquêtes sur le Niger, mais d'autres indices, notamment les mobilisations en faveur d'élections transparentes, permettent d'émettre des hypothèses similaires. Ces mobilisations se sont produites en 1996 et surtout en 1999 à l'occasion des élections problématiques organisées durant le règne du général Baré. Les 7 et 8 juillet 1996, sept mois après le coup d'État qui l'a porté au pouvoir, Baré tente de se légitimer en organisant des élections présidentielles. Celles-ci se déroulent sur deux jours; les militaires décident au second jour du scrutin de dissoudre la Commission électorale nationale indépendante (CENI) lorsque les premières tendances montrent que le général Baré n'accède même pas au second tour. Elle est remplacée par une autre commission qui proclame Baré élu dès le premier tour avec 52,22 % des voix. Cette manipulation grossière qualifiée de « hold-up électoral » par la presse locale suscite rapidement des manifestations populaires à l'appel des autres candidats (Issa Abdourhamane, 1996). Seuls l'arrestation de ces derniers et un déploiement des forces de police ramènent un semblant de calme. Ceci n'empêche pas les partis politiques de se réunir au sein du FRDD. Durant les trois années de règne du général Baré, ce front mène une véritable insurrection en organisant des manifestations et des « journées ville morte » largement suivies. De la sorte, les tentatives de restauration autoritaire rencontrent « d'énormes limites car l'esprit de contestation acquis durant les premières années de revendication démocratique a survécu » (Gazibo 2005 : 215).

2. Voir à ce sujet : www.afrobarometer.org.

Cependant, c'est surtout à l'occasion des élections locales de 1999 que ce type de soutien diffus au système pluraliste se manifeste. Les mêmes autorités qui ont manipulé le scrutin de 1996 font tout pour éviter un scrutin transparent en multipliant les obstacles : tentative de contrôler la gestion du fichier électoral, intimidation, imposition d'itinéraires aux observateurs (Mamoudou, 2000 : 75). Comme en 1996, lorsque les tendances montrent que les candidats du pouvoir sont largement battus, les autorités entreprennent des manœuvres d'intimidation destinées à provoquer la démission des membres de la commission et à reprendre le processus en main. Instruits par l'expérience de 1996, les militants des partis politiques n'attendent pas que leurs leaders les appellent à la mobilisation. Selon le rapport général des élections produit par le bureau de la CENI :

Face à l'impuissance des éléments gardant les sièges des CENI, les populations ont, dans plusieurs localités, monté la garde pour empêcher aux vandales d'accéder aux documents électoraux [...]. À Keita, malgré la menace [...], les populations gardèrent la CENI jusqu'à la proclamation des résultats. À Illéla, le président local de la CENI, objet d'une tentative d'assassinat, n'eut la vie sauve que grâce à l'intervention prompte des villageois qui, des jours durant, manifestèrent pour que les procès verbaux enlevés par le Sous-préfet soient remis à la CENI... (CENI 1999 : 51).

Tout cela fait dire à Mahamadou Issoufou, ancien premier ministre, ancien président de l'Assemblée nationale et principal opposant au régime du général Baré, que « les Nigériens ont résisté de manières multiformes sous la 1^{re} République. Ils ont sanctionné le pouvoir aux élections locales et ce sont leurs résistances qui ont été l'élément catalyseur du coup d'État d'avril 1999 qui a permis l'ouverture démocratique »³.

Il estime par ailleurs que, contrairement à d'autres pays de la sous-région, le Niger est ingouvernable par des méthodes autoritaires parce que les nigériens sont attachés au mode de dévolution du pouvoir par le vote. Il est vrai que le coup d'État du 9 avril 1999 renversant le général Baré s'explique par les résistances populaires. En effet, après avoir échoué à intimider la CENI ou à pervertir les élections locales, les autorités font pression sur la chambre administrative de la Cour suprême au moment de la validation des résultats. Lorsque celle-ci annule l'élection dans un grand nombre de circonscriptions gagnées par l'opposition, le FRDD regroupant les partis autres que celui de Baré en appelle à la désobéissance civile jusqu'à la démission du général, disqualifié à leurs yeux pour diriger le pays. C'est pour éviter une insurrection populaire que dès le lendemain les compagnons de Baré prennent l'initiative de le renverser et de mettre en place un gouvernement civil de transition chargé d'organiser des élections. Celles-ci ont lieu à la fin de l'année 1999, consacrant le retour à la démocratie et à un climat social plus calme. Cet épisode extrêmement marquant montre combien il est devenu difficile de gouverner sans appui populaire et traduit un rééquilibrage des rapports entre les élites au pouvoir et la société.

3. Entretien réalisé en juillet 2001 à Niamey.

L'ARÈNE DES POLITIQUES PUBLIQUES: QUAND LES INDIVIDUS ET LES GROUPES INFLÉCHISSENT LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

L'investissement des citoyens et des groupes ne se limite pas à des mobilisations en faveur de grands principes, mais s'observe dans la politique quotidienne, ce qui nous renseigne sur la qualité de la démocratie (Diamond *et al.*, 1997; Morlino, 2001). Il permet d'éviter que le système représentatif soit vide de contenu en maintenant un certain regard sur les politiques mises en place par les élites. C'est là une fonction que plusieurs auteurs pionniers assignent à la société civile (Bratton, 1994).

Comme nous l'avons déjà mentionné, avant une ouverture de l'espace public, ce droit de regard sur les politiques par les individus et les groupes sociaux était faible, les relations entre l'État et la société étant largement déséquilibrées au profit du premier (Chazan, 1988). Mais l'ouverture de l'espace public ne signifie pas *ipso facto* une plus grande emprise des individus et des groupes sur les affaires publiques. C'est pour cela que dans la littérature sur la démocratisation, des qualificatifs ont été forgés pour décrire les régimes qui, tout en étant basés sur l'élection, sont peu redevables à leurs mandants, différant ainsi des démocraties plus accomplies. Certains parlent d'électoralisme trompeur et d'autres de démocratie délégative pour souligner que ces systèmes sont formellement démocratiques, mais que les élites une fois élues s'y comportent comme si elles avaient un chèque en blanc (O'Donnell, 1994; Schmitter et Karl, 1991). Le Niger n'échappe pas à ce type de critique et là non plus, il ne s'agit pas pour nous de postuler un idéal-type habermassien d'égalité dans la délibération, mais de montrer plus modestement des phénomènes qui y contribuent.

Au Niger, la famine qui place le pays sous les projecteurs des médias internationaux en 2005 occasionne la montée aux barricades d'une panoplie d'organisations se réclamant de la société civile⁴ : organisations contre la famine, regroupements dans la presse non étatique, associations de défense des droits de l'homme, associations de consommateurs « contre la vie chère ». Notre question ici n'est pas de savoir si elles sont homogènes, elles sont plutôt hétéroclites — même la presse dite indépendante se compose d'organes de presse aux allégeances politiques variées et parfois clairement affichées, comme *Le Républicain* proche de l'opposition, ou *La Griffes* plutôt neutre. Ce qui importe, c'est que ces acteurs, toutes tendances confondues, mettent le débat sur la place publique, y compris certains membres de la presse publique, lesquels s'attirent alors les foudres du pouvoir. Dans une perspective diachronique, on voit que quelque chose a changé, qu'il y a des espaces de délibération permettant une prise de parole auparavant impossible. En effet, si les situations de déficit et les crises alimentaires sont chroniques au Niger, la crise de 2005 a vu la montée en puissance d'organisations plus affirmatives, qui semblent obliger l'État à redéfinir aussi bien son mode de gouvernance que ses rapports à la société.

4. Concernant l'argument relatif au lien entre la famine et l'évolution des rapports État-société, voir Gazibo, 2007, p. 59-83.

Il est trop tôt pour parler de reconfiguration durable des rapports entre État et société, mais plusieurs indicateurs permettent clairement d'en percevoir la tendance. Parmi les nouveaux acteurs qui s'affirment à la faveur de la crise, on trouve en premier lieu la presse privée. Indépendants ou liés aux milieux d'opposition, les journalistes ne manquent pas, tout au long de la crise, de se battre sur trois thèmes : la dénonciation du silence, des intimidations et des détournements de l'aide alimentaire.

Sur le premier point, nombreux sont les organes de presse (si importants, rappelons-le, dans la théorie de Habermas sur l'espace public, à laquelle on se réfère ici) qui dénoncent « la tentation du silence [qui] est la voie la plus facile », révélatrice d'« une vision totalitaire de l'État et de la gestion des affaires publiques » (Sanda, 2005 : 3). Très vite, d'autres appellent à déplacer le débat sur le terrain du combat citoyen, « face à autant d'insouciance » (Tchangari, 2005 : 1). Ils ne se privent pas non plus de dénoncer les raidissements du pouvoir, lequel suspend de ses fonctions Maimouna Tchirgni, journaliste de la presse d'État, et mène une campagne médiatique contre Donaig Ledu de Radio France Internationale, critiquant leurs reportages sur la famine. Ils commentent également les « expulsions » d'A. Cousin de MSF et de M. Boudet de Plan International (Keita, 2005 : 4). Les associations de journalistes fustigent ainsi les « actes attentatoires à la liberté de la presse [...], menaces, sanctions et intimidations tour à tour utilisés pour façonner l'information... »⁵.

En plus de cette lutte pour la liberté d'expression, la presse contribue grandement à dénoncer, voire à limiter les détournements de l'aide alimentaire, et pousse le gouvernement à rendre compte de ses actes (Djibril, 2005 : 5). Ainsi, loin de simplement dénoncer ces détournements, les médias contraignent le chef de l'État à en poursuivre les auteurs, montrant bien que la presse révélant ces affaires contribue à en réduire les effets. On peut clairement soutenir qu'au sortir de la crise, c'est une presse enhardie qui s'exprime, moins portée à se laisser censurer, diffusant un contre-discours (le président niant qu'il y ait famine) et forçant le pouvoir à ajuster ses politiques et ses réponses.

Pareille conclusion vaut pour d'autres organisations se réclamant de la société civile, qui se font dorénavant les porte-drapeaux des questions sociales. Il en est ainsi notamment de la coalition Qualité/Équité contre la vie chère et la coordination démocratique de la société civile nigérienne (CDSCN). Ces groupes sont parmi les premiers à organiser des marches « contre la faim » ou « contre la vie chère » et des « opérations ville morte » afin d'obtenir l'adoption de mesures telles que la distribution gratuite de vivres aux populations démunies, la baisse du prix des produits de consommation, particulièrement ceux de première nécessité. Pour ces associations, face aux dénégations du gouvernement, « seule notre mobilisation peut l'amener à respecter le peuple et à assumer les responsabilités qui lui incombent » (Timidria *et al.*, 2005 : 4). Ces mobilisations contribuent effectivement à faire reculer le gouvernement sur plusieurs points liés à la crise alimentaire : acceptation du principe de distribution gratuite dans cer-

5. Communiqué de presse de plusieurs associations de journalistes, reproduite dans *Libération* n° 102, mardi 31 mai 2005, p. 4.

taines zones, baisse du prix de plusieurs produits, association de ces organisations à la gestion de la crise alimentaire. La société civile obtient le droit de siéger au comité *ad hoc* constitué à cette fin, s'attribuant ainsi un droit de regard sur la politique d'appel à la communauté internationale, sur la réception, la consignation et la distribution de vivres, sur l'évaluation et le contrôle des opérations relevant de l'aide d'urgence (Douka, 2005 : 5). Si besoin est de montrer l'impact de ce mouvement citoyen, il suffit de penser à l'institutionnalisation d'un dialogue entre ces organisations et le gouvernement sur les questions sociales et, surtout, la création lors du remaniement ministériel de mars 2007 d'un ministère inédit, celui de la compétitivité nationale et de la lutte contre la vie chère, maintenu dans le nouveau gouvernement de Seyni Oumarou, successeur de Hama Amadou.

Certes, on peut se demander si, étant donné leur caractère largement urbain, ces organisations de la société civile sont réellement au fait des réalités paysannes. Cependant, leur action conduit le gouvernement à revoir le prix de nombreux produits de base comme l'huile, le sucre, le lait ou même le carburant. Dans un pays où presque tout est importé, la baisse du prix de ces produits ne profite pas qu'aux populations urbaines. De plus, dans un pays où l'État est le principal employeur et où, pour des raisons sociologiques, tout fonctionnaire (ou toute personne qui « réussit ») subvient aux besoins de sa famille élargie (avec des ramifications au village), toute action permettant de réduire le coût de la vie, même en zone urbaine, a des répercussions profitables partout. La crise s'est aujourd'hui estompée mais ses répercussions vont au-delà de la stricte question alimentaire. Elle a affaibli le pouvoir exécutif, laissant peut-être présager une nouvelle ère de gouvernance. En effet, bousculées, les autorités sont depuis sous les feux de la critique et sommées de rendre des comptes. La crise alimentaire a initié une mobilisation sans précédent des médias, de la société civile et bien entendu des acteurs externes dans la conduite des affaires publiques. En conséquence, il semble y avoir dorénavant un pouvoir qui, se sachant sous surveillance, tente de convaincre les partenaires extérieurs et l'opinion interne qu'il est désormais totalement engagé dans la voie de la prévoyance et de la « bonne gouvernance ». Cela paraît d'abord à travers la véritable course contre la montre engagée par le chef de l'État pour reconstituer le stock de sécurité alimentaire de 110 000 tonnes (dont 50 000 de produits physiques et 60 000 en stock financier) et remettre en état l'ensemble du parc automobile de l'Office des Produits Vivriers du Niger afin d'avoir une capacité d'intervention rapide. Cette influence grandissante des acteurs non étatiques se constate aussi par l'affaire dite du Meba (ministère de l'Éducation de base), portant sur le détournement de l'aide européenne au secteur éducatif. Pour la première fois, deux ministres en activité (le titulaire du poste et son prédécesseur nommé à la Santé) sont démis de leurs fonctions, mis en accusation par une commission parlementaire dominée pourtant par les députés des partis au pouvoir et emprisonnés en attendant leur procès. Depuis, une campagne « mains propres » est annoncée par le président et les arrestations se multiplient : maires, administrateurs civils, directeurs de sociétés publiques, chefs coutumiers, anciens ambassadeurs... Personne ne semble échapper à la nouvelle bataille anti-corruption de

Mamadou Tandja. Nombre d'observateurs restent sur leurs gardes, convaincus qu'il s'agit d'une politique de façade, comme le montre la libération provisoire accordée en juin 2007 aux deux ministres incarcérés, sinon d'une campagne sélective et opportuniste visant à écarter des rivaux, comme le premier ministre Hama Amadou, renversé par une motion de censure qu'on dit soutenue en sous-main par le président, dans la perspective des élections de 2009. Il reste à savoir si l'action de ces organisations est durable.

LE « MOUVEMENT CITOYEN » ET LA QUASI-COGESTION DES ENJEUX MINIERES ET DE SÉCURITÉ

Depuis la seconde moitié de 2007, on assiste au Niger à l'émergence d'un phénomène similaire d'un point de vue idéologique et organisationnel à celui des jeunes patriotes ivoiriens, apparus au plus fort de la guerre civile pour défendre le régime du président Gbagbo et l'intégrité du territoire national (Banégas et Marshall-Fratani, 2003). S'il en est ainsi, c'est qu'en mars 2007, un mouvement armé touareg supposément financé par des puissances étrangères, le Mouvement des nigériens pour la justice (MNJ), s'est formé dans la région Nord d'Agadez, menaçant de déstabiliser le pays. Pour comprendre ce phénomène, posons d'abord le contexte dans lequel sont apparues les mobilisations menées dans la rue par le mouvement citoyen et le Mouvement des Jeunes Républicains⁶ agissant sur le Web pour contrecarrer le MNJ. Celui-ci invoque de nombreux prétextes pour justifier sa création, notamment l'assassinat du président Baré, la marginalisation supposée de la communauté touarègue par les autorités centrales, la non-distribution des recettes tirées de l'uranium à la région du Nord où elle est exploitée, le recrutement d'employés venant d'autres régions dans les compagnies minières, la corruption des fonctionnaires du gouvernement et la non-mise en œuvre de certaines mesures contenues dans les accords de paix de 1995 qui ont mis fin à la rébellion touarègue des années 1990 (Salifou, 2000). Voici ce qu'affirme le MNJ dans un de ses premiers communiqués :

La lutte du peuple Amazigh (berbère) est un droit auquel les Touaregs n'ont pas l'intention de renoncer face à la marginalisation subie aussi bien au Niger qu'au Mali. Plusieurs accords de paix ont été signés entre ces gouvernements et les mouvements rebelles, mais ces accords n'ont jamais été respectés car l'immaturation politique de nos dirigeants est une réalité. Tous les engagements pris pour améliorer la situation des régions Nord sont restés lettres mortes, pendant que nos ressources sont pillées par les différents gouvernements de Niamey⁷.

Dans la série de revendications du MNJ figure l'autonomie pour les régions que ses partisans considèrent comme les leurs, notamment Agadez, Tahoua et Tillabéry; l'attribution de la moitié des recettes d'uranium au Nord où cette ressource est exploi-

6. Voir le site <http://m-j-r.blogspot.com/2007/07/mercredi-11-juillet-2007-communiqu-du.html>, page consultée le 31 octobre 2007.

7. Voir le site du MNJ, http://m-n-j.blogspot.com/2007_04_15_archive.html, page consultée le 1^{er} novembre 2007.

tée; la nomination de deux généraux Touaregs, de cinq colonels et de 2 000 soldats dans l'armée; enfin, la « préférence touarègue » dans le recrutement des employés des sociétés minières par rapport aux autres citoyens nigériens⁸. Non seulement le MNJ formule des revendications, met en place un bureau politique et crée un site sur lequel des commentaires sont postés quotidiennement, mais il a aussi recours aux armes et à la pose de mines antipersonnel. Depuis la création du mouvement en mars 2007, les autorités déplorent la mort d'une cinquantaine de soldats loyalistes. La plus meurtrière de ces attaques s'est produite en juin 2007 dans Tazerzeit, au pied du mont Tamgak dans les montagnes du Nord-Ouest, avec la destruction d'un poste avancé de l'armée gouvernementale composé d'une centaine de soldats, causant 15 tués, 43 blessés et entraînant la capture de 72 prisonniers. En septembre 2007, un « parti de la nation touarègue » annonce la création d'une mystérieuse « République de Tumoujgha » qui couvrirait notamment les deux tiers Nord du Niger et le tiers du Mali⁹.

Afin de mieux saisir pourquoi cette situation — qui n'est pas nouvelle si l'on pense à la multiplication des mouvements armés dans les années 1990 — éveille l'intérêt du « mouvement citoyen » pour les affaires de sécurité, afin de mieux comprendre aussi la portée internationale de cet engagement, rappelons qu'elle intervient dans un contexte particulier, celui du contentieux entre la compagnie nucléaire française Areva et le gouvernement nigérien. Alors qu'Areva avait pendant 30 ans le monopole de l'exploitation et de la vente d'uranium, dont le Niger est le troisième producteur mondial, le gouvernement nigérien décide au début 2007 de briser ce monopole: il distribue de nouveaux permis de prospection dans le domaine uranifère et pétrolier, il demande à Areva la mise à disposition de 300 tonnes d'uranium que le Niger entend vendre directement sur un marché international en pleine explosion depuis la hausse des cours du pétrole et la revalorisation de l'uranium comme source d'énergie propre et peu coûteuse. Parallèlement, après l'attribution de centaines de permis de prospection à des compagnies chinoises, algériennes, canadiennes et sud-africaines, la Libye, déjà soupçonnée par le passé d'alimenter la rébellion touarègue au Niger, écrit au gouvernement nigérien pour lui enjoindre de ne plus distribuer de permis dans la zone limitrophe du Manguéni, qu'elle revendique. Le lien entre la nouvelle politique minière, l'émergence de la rébellion et les réclamations libyennes est vite fait, d'autant que le MNJ comme Areva commettent des maladresses: le premier dénonce d'abord « l'attribution arbitraire des permis de prospection » et s'en prend ensuite à la Chine, enlevant un de ses citoyens pour contraindre le pays à se retirer (il est libéré quelques jours plus tard). Quant à Areva, elle transfère des centaines de millions de francs CFA sur le compte personnel d'un officier touareg qui, comme par hasard, rejoint ensuite le MNJ. Tout cela conduit à l'expulsion du patron d'Areva au Niger, de son chef de sécurité et du consul de Libye à Agadez pour soutien présumé au mouvement armé.

8. MNJ, *ibid.*

9. Voir le site <http://tougoujgha.blogspot.com/>, page consultée le 1^{er} novembre 2007.

Au regard de ces velléités séparatistes (peu crédibles cependant), des revers militaires sans précédent subis par l'armée nigérienne et, aussi, des menaces perçues sur la souveraineté du Niger (Areva et la Libye), le président Tandja adopte une ligne dure, refusant de reconnaître le MNJ comme une rébellion, préférant parler de bandits et de trafiquants de drogue. Mais le discours officiel en appelle aussi à la mobilisation contre les traîtres à la solde de puissances étrangères.

Cet appel ne reste pas sans écho. Globalement, l'opinion publique et la classe politique nigériennes suivent la ligne dure adoptée par le président Tandja. Toutefois, deux mouvements se démarquent : d'une part, le « mouvement citoyen » dirigé par Nouhou Arzika, ancien étudiant militant pour le droit des consommateurs ; d'autre part, le « Mouvement des Jeunes Républicains » (MJR), regroupant entre autres de jeunes diplômés sans emploi. Ils ne veulent pas d'un accord similaire à celui de 1995 qui a vu l'intégration de 3 000 Touaregs dans l'administration alors que les autres diplômés devaient se présenter à d'hypothétiques concours.

Les deux organisations s'imbriquent et fusionnent parfaitement. Excellent orateur, Nouhou Arzika agit sur deux fronts : il mobilise surtout la rue à travers des meetings et des marches ; il intervient dans presque tous les débats des médias publics et privés. Sa ligne de conduite est radicale, car il demande aux autorités de doter l'armée de tous les moyens nécessaires à l'écrasement du MNJ. Interpellant le président de la République, il l'avertit que toute négociation avec le MNJ serait considérée comme un acte de trahison qui provoquerait l'opposition du mouvement citoyen. Ses positions lui valent quelques critiques, puisqu'on l'accuse de diaboliser les Touaregs au risque de susciter leur rejet par la population. Quant au Mouvement des Jeunes Républicains, il participe activement aux mobilisations lancées par le mouvement citoyen. Il affirme même que ses membres sont prêts à s'enrôler dans l'armée et à aller au front si demande était faite. Mais c'est dans la bataille de l'information que le MJR excelle. Pour donner le change au MNJ, le MJR crée son blog et y poste des communiqués rappelant le discours des jeunes patriotes ivoiriens, que Banégas (2006) a bien rapporté :

À ces apatrides, sans foi ni loi, nous disons que le Mouvement des Jeunes Républicains est prêt à aller jusqu'au bout de sa lutte patriotique, pour éradiquer à jamais cette tentation déstabilisatrice de notre pays d'où qu'elle vienne ! [...] Trop, c'est trop ! Vous n'êtes pas les seuls Nigériens à subir les affres de la récession économique mondiale. À l'heure actuelle, nous sommes plus de 70 000 jeunes Nigériens bardés de diplômes et qui attendons par conséquent un « emploi » hypothétique [...]. Mais par votre comportement attentatoire à la stabilité et à la quiétude sociale, ce jour semble incertain et ce par votre faute. C'est pourquoi, nous nous sommes organisés pour vous barrer la route et quel que soit le prix à payer. Car, comme dira quelqu'un, « qui veut la paix, prépare la guerre »¹⁰.

Les discours du mouvement citoyen et du Mouvement des Jeunes Républicains ressemblent à ceux tenus ces dernières années par les jeunes patriotes ivoiriens du

10. <http://m-j-r.blogspot.com/2007/07/mercredi-11-juillet-2007-communicu-du.html>, page consultée le 1^{er} novembre 2007.

«général» Blé Goudé au sujet des ennemis intérieurs et de leurs supposés soutiens extérieurs, comme la France. Celle-ci — ou du moins Areva — est accusée d'avoir fomenté ces troubles pour empêcher les nouveaux partenaires du Niger, notamment la Chine, de prospecter dans le Nord en paix. La presse française se fait d'ailleurs l'écho de «la montée d'un sentiment anti-français au Niger», que la visite du président Sarkozy en Libye et les accords signés avec ce pays dans le domaine du nucléaire civil n'ont pas amoindrie¹¹. L'opinion nigérienne symbolisée par ces «patriotes version nigérienne» y voit l'existence d'un axe Paris-Tripoli appuyant l'irrédentisme touareg, mais aussi le fait que la France préparerait l'après-uranium nigérien. En effet, à plusieurs reprises ces derniers mois, les manifestations du mouvement citoyen sont l'occasion de demander la nationalisation des compagnies d'exploitation d'uranium, certains estimant même que «le gouvernement devrait prendre la décision salvatrice de chasser ce groupe sub-versif du pays» (Aguelasse, 2007 : 1).

Pendant ces deux crises, le mouvement citoyen émerge comme un acteur incontournable. S'inscrivant dans la ligne dure définie par le chef de l'État, il devient un levier sur lequel ce dernier s'appuie ouvertement. Le président du mouvement a la parole aux rencontres d'informations sur ces problèmes et a facilement accès aux médias d'État. La visite de concertation au bureau du mouvement par le conseiller principal du chef de l'État sur les questions minières dès sa nomination en octobre 2007 ne fait que confirmer l'émergence de ces groupes comme acteurs de premier plan. Ce conseiller, ancien ministre des finances et ancien vice-gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dirige désormais l'ensemble des négociations du pays dans le secteur minier et pétrolier. Sa visite montre qu'il faudra dorénavant compter avec les «nouveaux patriotes» nigériens. Néanmoins, cette quasi-cogouvernance de la question sécuritaire et des enjeux de diversification des partenaires dans le secteur minier ne va pas sans problème. Plus ces organisations joueront un rôle important, plus la marge de manœuvre du gouvernement sera mince et plus il sera difficile de «resectoriser» ces organisations, c'est-à-dire de leur rendre un rôle plus associatif que politique.

CONCLUSION

Si, pendant les trois premières décennies suivant les indépendances des années 1960, la généralisation des autoritarismes en Afrique a entraîné un retrait de la société et la domination de la sphère publique par l'État, depuis le début des années 1990, des innovations profondes et rapides se produisent sur le continent, remettant en cause la prééminence de l'État. Par l'exemple du Niger, nous avons exposé ici cette dynamique d'individualisation et de structuration associative, et nous avons affirmé qu'elle contribuait à la construction d'un espace public en initiant l'innovation politique, en

11. Voir Agence de presse africaine, «Un sentiment "anti-français" serait en train de gagner le Niger, selon un journaliste français», http://www.apanews.net/apa.php?page=conflits_article&id_article=44052, page consultée le 1^{er} novembre 2007.

disputant à l'État et aux autorités le monopole de la politique et en reconfigurant les rapports entre État et société.

On ne comprend pas les dynamiques de changement politique engagées au Niger au début des années 1990 sans s'intéresser au retour des individus et des groupes sur la scène politique, là comme dans nombre de pays africains. C'est par leurs mobilisations que les réformes politiques et l'ouverture d'un espace public ont été possibles. À la faveur de cette mutation, les engagements individuels et associatifs se sont encore renforcés, de sorte que peu à peu de plus en plus d'individus et de groupes investissent de plus en plus d'arènes. Dans certains cas ils réussissent à infléchir les politiques gouvernementales (gestion de la famine de 2005), dans d'autres on peut quasiment parler de cogestion (crise du Nord). Qu'elles soient considérées comme positives ou non (une question normative qui ne nous intéresse pas ici), ces dynamiques permettent d'envisager l'existence d'une sphère publique qui, contrairement aux années de 1960 à 1990, n'est plus le domaine exclusif de l'État et des élites au pouvoir. Cela ne résout cependant pas les problèmes plus profonds relatifs à l'existence d'une société civile forte et d'un véritable État de droit, sur lesquels se penchent les travaux d'anthropologie politique, plus attentifs aux objets de proximité, ainsi que les perspectives politistes substantielles plus exigeantes que les perspectives formelles et institutionnelles.

RÉSUMÉ

Pendant les trois premières décennies qui ont suivi les indépendances des années 1960, la généralisation des autoritarismes en Afrique a eu pour conséquences un retrait de la société et une fermeture de l'espace public. Mais depuis le début des années 1990, de profondes et rapides innovations se produisent sur le continent, remettant en cause la prééminence de l'État. Dans cette étude de cas portant sur l'expérience nigérienne, il s'agit d'exposer la dynamique d'individualisation et de structuration associative. Tout en reconnaissant les limites de cette dynamique mises au jour notamment par les travaux d'anthropologie politique dans les sphères locales, on peut penser qu'elle contribue à la construction d'un espace public au sens institutionnel, en disputant à l'État et aux autorités le monopole de la politique et en reconfigurant les rapports entre État et société.

ABSTRACT

During the first three decades following independence in the 1960s, the spread of authoritarian regimes in Africa resulted in a retraction of society and a closure of public space. But since the early 1990s, deep, rapid changes have been occurring throughout this continent, disputing the preeminence of the state. In this case study of the Nigerian experience, the authors are trying to show the dynamics of individualization and of associative structuring. While aware of the limits of these dynamics, revealed in particular through work on political anthropology in local areas, they are lead to think these contribute to the construction of public space in the institutional sense, by questioning the monopoly of politics by the State and the authority and by restructuring the relationship between State and society.

RESUMEN

Durante las tres primeras décadas que siguieron las independencias de los años sesenta, la generalización de los autoritarismos en África tuvo por consecuencia una retirada de la sociedad y un cierre del espacio público. Pero desde el principio de los años noventa, profundas y rápidas innovaciones se producen en el continente, poniendo en entredicho la predominancia del Estado. En este estudio de caso referente a la experiencia nigeriana, se trata de exponer la dinámica de individualización y estructuración asociativa. Tras reconocer los límites de esta dinámica puesta al día, en particular, por los trabajos de la antropología política en las esferas locales, se puede pensar que contribuye a la construcción de un espacio público en el sentido institucional, disputando al Estado y a las autoridades el monopolio de la política y reconfigurando las relaciones entre Estado y sociedad.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUELASSE, A. (2007). « Financement du MNJ: AREVA doit quitter le Niger », *La Hache Nouvelle*, n° 129, 24 août, p. 1.
- AKINDÈS, F. (1996). *Les mirages de la démocratisation en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Codesria-Karthala.
- BADIE, B. (1992). *L'État importé: essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- BANÉGAS R. (2006). « La France et l'ONU devant le "parlement" de Yopougon. Paroles de "jeunes patriotes" et régimes de vérité à Abidjan », *Politique Africaine*, n° 104, p. 141-158.
- BANÉGAS R. et R. MARSHALL-FRATANI (dir.) (2003). « La Côte d'Ivoire en guerre: dynamiques du dedans et du dehors », *Politique Africaine*, n° 89.
- BANQUE MONDIALE (1996). *Niger, évaluation de la pauvreté: un peuple résistant dans un environnement hostile*, Washington.
- BEETHAM, D. (1994). « Conditions for Democratic Consolidation », *Review of African Political Economy*, n° 60, p. 157-172.
- BRATTON M. et R. MATTES (2001). « Africans' Surprising Universalism », *Journal of Democracy*, vol. 12, n° 1, p. 107-121.
- BRATTON M. et N. VAN DE WALLE (1997). *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BRATTON, M. (1994). « Civil Society and Political Transitions in Africa », in N. CHAZAN, J. HARBESON et D. ROTHCHILD (dir.), *Civil Society and the State in Africa*, Lynne Rienner Publishers, Boulder and London, p. 51-81.
- CHABAL, P. et J-P. DALOZ (1999). *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica.
- CHAZAN N. et al. (1999). « State Institutions and the Organization of the Public Arena », *Politics and Society in Contemporary Africa*, Boulder, Lynne Rienner, 3rd edition, p. 37-74.
- CHAZAN, N. (1988). « Patterns of State-Society Incorporation and Disengagement in Africa », in N. CHAZAN et D. ROTHCHILD (dir.), *The Precarious Balance: State and Society in Africa*, Boulder, Westview Press, p. 121-148.
- COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE (1999). *Rapport des élections locales de 1999*, Niamey.
- COULON, C., J.-F. BAYART et Y.-A. FAURÉ (dir.) (1981). « La politique en Afrique noire: le haut et le bas », *Politique Africaine*, n° 1.
- DAHOU, T. (2005). « L'espace public face aux apories des études africaines », *Cahiers d'études africaines*, n° 178, p. 327-349.
- DIAMOND L. et al. (1997). *Consolidating the Third Wave Democracies: Themes and Perspectives*, Baltimore, John Hopkins University Press.

- DJIBRIL, Y. N. (2005). « Détournement de l'aide alimentaire destinée aux populations démunies », *L'Expression*, 30 novembre, p. 5.
- DOUKA, M. (2005). « Coordination et supervision des aides d'urgence: le comité *ad hoc* se dit satisfait », *La Griffre*, n° 120, 22 août, p. 5.
- DUCATENZEILER G. et D. ETHIER (dir.) (2001). « La consolidation de la démocratie: nouveaux questionnements », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, n° 2.
- GAZIBO, M. (2007). « L'espace politique nigérien de la crise alimentaire », in X. CROMBÉ et J.-H. JÉZÉQUEL (dir.), *Niger 2005, une catastrophe si naturelle*, Paris, Karthala/Médecins Sans Frontières, p. 59-83.
- GAZIBO, M. (2006). *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- GAZIBO, M. (2005). *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique: analyse institutionnelle et stratégique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- GAZIBO, M. (2003). « La vertu des procédures démocratiques: élections et mutation des comportements politiques au Niger », *Politique Africaine*, n° 92, p. 145-156.
- GAZIBO, M. (2001). « L'Afrique en politique comparée », *Polis, Revue Camerounaise de Science Politique*, vol. 8, numéro spécial.
- GAZIBO, M. (1998). « Gloire et misères du mouvement syndical nigérien », *Politique Africaine*, n° 69, p. 126-134.
- HABERMAS, J. (1978). *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- ISSA ABDOURHAMANE, B. (1996). *Crise institutionnelle et démocratisation au Niger*, Bordeaux, CEAN.
- KEITA, O. (2005). « Que s'est-il passé entre MSF et le gouvernement? », *Le Républicain*, 30 juin, p. 4.
- KOMLAVI HAHONOU, E. (2006). « La chefferie coutumière face au projet de décentralisation dans une localité de l'Ouest nigérien », *Le bulletin de l'APAD*, n° 23-24.
- MAMOUDOU, A. (2000). *À la conquête de la souveraineté: les élections au Niger, 1992-1999*, Niamey, Démocratie 2000.
- MC ADAM, D. et al. (dir.) (1996). *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MÉDARD, J.-F. (1991). « L'État néopatrimonial en Afrique noire », in J.-F. MÉDARD, *États d'Afrique noire: formation, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, p. 323-353.
- MORLINO, L. (2001). « Consolidation démocratique: la théorie sur l'ancrage », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 8, n° 2, p. 245-267.
- O'DONNELL, G. (1994). « Delegative Democracy », *Journal of Democracy*, vol. 5, n° 1, p. 55-69.
- O'DONNELL, G. et P. SCHMITTER (1986). *Transitions from Authoritarian Rule: Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*, Baltimore and London, John Hopkins University Press.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. et A. E. DAGOBI (2001). « La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public? Le cas de l'hydraulique villageoise au Niger », *Politique Africaine*.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1999). « L'espace public introuvable: chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, n° 157, p. 139-167.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1994). « Séniorité et citoyenneté en Afrique précoloniale », *Communications*, n° 59, p. 119-136.
- SALIFOU, A. (2000). *La question touarègue au Niger*, Paris, Karthala.
- SANDA, M. S. (2005). « Famine au Niger: crise silencieuse selon l'ONU », *L'Événement*, n° 92, 31 mai, p. 3.
- SCHMITTER, P. et T. L. KARL (1991). « What Democracy Is... and Is Not », *Journal of Democracy*, vol. 2, n° 3, p. 75-88.
- TCHANGARI, M. (2005). « Famine et négationnisme », *Alternative*, n° 309, 27 mai, p. 1.
- TIDJANI ALOU, M. (2000a). « Démocratie, exclusion sociale et quête de citoyenneté: cas de l'association Timidria au Niger », *Journal des Africanistes*, vol. 70, n° 1-2, p. 145-171.
- TIDJANI ALOU, M. (2000b). « Courtiers malgré eux: trajectoires de reconversion dans l'association Timidria au Niger », in T. BIRSCHENK et al. (dir.), *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.

- TIMIDRIA *et al.* (2005). « Déclaration de l'association Timidria, de l'ONDHP et de la CDSCN », *La Griffes*, n° 108, 30 mai, p. 4.
- TOCQUEVILLE, A. de (1986). *De la démocratie en Amérique*, Paris, Laffont.
- TOULABOR, C. (1981). « Jeu de mots, jeu de vilains : lexique de la dérision politique au Togo », *Politique Africaine*, n° 3, p. 55-71.
- YOUNG, C. (1999). « The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and Contradictions », in R. JOSEPH (dir.), *State, Conflict and Democracy in Africa*, Boulder and London, Lynne Rienner, p. 15-38.